

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-deux, le quinze avril,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 7 avril 2022, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Henri-Pierre BABEAU, Iréna BARDINET, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Gilbert NASARRE, Sandrine PASSEBON jusqu'à 19h05, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU, Armand ROQUIER et Stéphanie SIMONNEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Sylvie AULIVIER (pouvoir donné à Iréna BARDINET), Jean-Louis CANTET (pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Philippe CHABOT (pouvoir donné à Agnès RONDEAU), Jacqueline GATTEPAILLE (pouvoir donné à Nathalie LALLEMAND), Sandrine PASSEBON à partir de 19h05 (pouvoir donné à Daniel FONTENEAU), Garance PATARIN-CHAPENOIRE (pouvoir donné à Valérie MARSAULT).

Absent : Mathieu POUGNAND

Secrétaire de séance : Cyril REUILLON

OBJET : Approbation de la convention pour le 9^{ème} Festival international des Eurochestries des Deux-Sèvres

Le Maire présente à l'assemblée le projet de convention transmis par l'Association « L'Orchestre à Vent de Niort », organisateur du 9^{ème} Festival international des Eurochestries des Deux-Sèvres pour l'année 2022.

Cette convention détermine les modalités techniques et financières d'organisation d'une prestation musicale qui aura lieu à Echiré, le 06 ou le 09 juillet 2022 (date non déterminée à ce jour).

Le Maire demande au Conseil Municipal :

- **d'approuver les termes du projet de convention présenté ;**
- **de l'autoriser à signer ladite convention dès sa finalisation et la date du spectacle retenue, ainsi que tout document afférent.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 15 avril 2022,

Le Maire,

Thierry DEVAUTOUR

Certifié exécutoire.
Reçu en Préfecture le : **20 AVR. 2022**
Notifié ou publié le : **20 AVR. 2022**